



Rouen, 4 décembre 2007

Communiqué de presse

Cléon, Collège Jacques Brel :

Didier Marie, Président du Département de Seine-Maritime, effectuera une visite du collège le mardi 4 décembre à 16h00.

Situé Allé Frédéric Mistral, le Collège Jacques Brel, dirigé par Françoise Baïlla, accueille 455 élèves, dont près de 200 demi-pensionnaires, 12 UPI (Unités Pédagogiques d'Intégration), 31 SEGPA (Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté) et 25 DAC (Dispositif d'Accueil en Collège).

Construit en 1982, l'établissement a une capacité d'accueil de 587 élèves.

Les principales dotations pour l'année 2007/2008

En 2008, le Collège Jacques Brel va percevoir une **dotation globale de fonctionnement de 120 846€ soit +24,31% depuis 2004. Une augmentation cohérente avec l'augmentation importante du budget global des collèges, qui a doublé de 2004 à 2007.**

31 731€ supplémentaires ont été attribués au collège Jacques Brel au titre des dotations spécifiques : renouvellement des équipements, initiatives pédagogiques (séjours linguistiques, impression d'un magazine), sorties pédagogiques, frais d'abonnement ADSL, achat de CD-Roms pour le Centre de Documentation et d'Information, surcoût des **repas « bio et terroir »**, dispositif **« allègement des cartables »** (9 040€ en 2006), etc.

Priorité aux initiatives pédagogiques : les autres dotations du Département

Situé en Zone d'Education Prioritaire, cet établissement est l'unité de référence du Réseau Réussite Scolaire (RRS). A ce titre il a perçu une dotation de **1 750€ pour les actions « l'eau est un bien durable » et « Journal du RRS de Cléon »**.

Le Collège Jacques Brel fait partie du dispositif CRED, qui s'accompagne d'une dotation départementale pouvant atteindre 50 000€, et comprend 2 axes d'intervention :

- 30 000€ pour un soutien scolaire personnalisé destiné aux élèves en difficulté scolaire (rémunération des intervenants).
- 20 000€ pour le financement d'actions complémentaires concernant tous les élèves du collège (manifestations sportives, culturelles, actions de prévention ou d'apprentissage de la citoyenneté, etc.).

Cet établissement étant classé en priorité 1 du **plan « Câblage des collèges »**, des études ont été lancées en 2006 et les travaux sont actuellement en cours de réalisation.

Pour précisions
Contacter :

Service Presse

Tel : 02 35 03 55 68
Fax : 02 35 03 54 30

*Directeur de la
Communication
Pierre Bouho*

Port : 06 80 58 59 68
pierre.bouho@cg76.fr

Attachée de presse

Camille Rotunno
Port : 06 74 35 26 07
camille.rotunno@cg76.fr

Cabinet du Président
du Département
de Seine-Maritime
Quai Jean Moulin
76101 ROUEN CEDEX

Depuis 2005, le Département de Seine-Maritime a en outre attribué 74 975,54€ au Collège Jacques Brel au titre de l'équipement en matériel informatique, une dépense qui correspond à 155,92€/élève et a permis d'atteindre l'objectif d'**1 ordinateur pour 4 élèves** dans cet établissement.

Dans le cadre d'un travail en partenariat, les élèves participent à diverses activités :

- l'opération « **Collège au cinéma** » (Pôle image),
- le **forum citoyen en milieu scolaire** (Association Débarquement Jeunes).

Gros travaux : Plan Cuisine terminé, des projets jusqu'en 2009

Depuis 2005, le Département de Seine-Maritime a financé divers gros travaux réalisés dans l'établissement, à hauteur de 460 000€ :

- création d'un foyer d'élèves, d'une salle d'études,
- création d'une salle polyvalente,
- réfection des peintures dans 22 pièces du RDC,
- mise en place de faux-plafonds et d'éclairage dans 10 salles de classe et 7 bureaux,
- mise en place de volets roulants pour les locaux SEGPA,
- remplacement de 17 portes extérieures, etc.

La mise en conformité de la demi-pension, réalisée pour un montant de 700 000€ au titre du Plan Cuisine, a été inaugurée en mars 2007.

En 2008, le Département de Seine-Maritime prévoit **la réfection des peintures du CDI, de 16 salles de classe et des couloirs du 1^{er} étage du bâtiment d'enseignement, réfection des peintures des couloirs du bâtiment SEGPA.**

En 2009, le Département de Seine-Maritime prévoit de **construire un préau** en vis-à-vis de l'entrée principale des élèves pour un montant de 103 100€.